comportements et la vérification de performances à travers des activités pratiques qui restent privilégiées.



La figure ci-contre illustre l'objectif de formation retenu par le programme, qui s'appuie sur un enseignement technologique transversal commun important approfondissements permettre des cohérents et liés dans chaque spécialité. Pour tenir compte de la différence entre objets techniques manufacturés (réalisables en série) et ouvrages et constructions collectives (relevant en majorité réalisations unitaires ou de très petites séries par projet) l'approfondissement relatif aux matériaux et structures s'est divisé en deux approches spécifiques, la première relevant de la mécatronique (Innovation technologique et éco conception),

seconde s'intéressant à l'architecture et à la construction des ouvrages.

Par contre, cette distinction n'a pas de sens pour les deux autres axes d'approfondissement que ce soit l'approche énergétique ou les systèmes d'information. Ils concernent tous les deux les produits manufacturés et les constructions et ouvrages.

La part des enseignements transversaux, plus importante en première, permet une réorientation plus aisée entre spécialités ou entre séries ainsi qu'une orientation la plus large possible après le baccalauréat. Il faut aussi remarquer que le programme de physiques - chimie s'appuie, lui aussi, sur le triptyque similaire « Matière, Énergie et Information ». Même s'il propose des thèmes d'études plus larges et plus diversifiés relatifs à la chimie, non abordées directement dans les savoirs technologiques de STI2D, de nombreux items sont communs ou complémentaires et doivent faire l'objet de collaborations pluridisciplinaires.

Il faut donc inviter chaque équipe pédagogique intervenant en STI2D à intégrer cette véritable continuité qui ne peut qu'aider à viser des objectifs de formation complémentaires et à construire des parcours de formation s'enrichissant mutuellement des acquis propres de chaque programme.

Au niveau national, la rénovation de la voie professionnelle impose un repositionnement des baccalauréats technologiques industriels qui, jusqu'ici, intégraient une composante importante de connaissances à caractère professionnel. Face à ces réalités, le baccalauréat technologique se doit d'évoluer vers des objectifs de formation moins professionnels, garantissant la réussite d'études supérieures adaptées au profil de chaque élève. À la différence du baccalauréat professionnel, la voie technologique ne vise ni à la maîtrise ni aux apprentissages de savoirs et savoir-faire garantissant une aptitude à la réalisation de produits, d'ouvrages ou de services. Cet aspect n'est pas sans conséquence sur les équipements dont les besoins relèvent dorénavant d'une logique de laboratoire excluant les systèmes de production professionnels. Le corollaire est l'implantation possible de la voie technologique dans n'importe quel type d'établissement rendant ainsi possible l'élargissement de l'offre de formation permettant d'atteindre les objectifs quantitatifs fixés par le ministre. C'est un nouveau positionnement des séries sciences et technologies industrielles, sans concurrence et recoupement avec la voie professionnelle, élargissant l'offre de formation de la voie générale.